

DELIBERATION N°50/2021

Le **Mardi 21 septembre 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en format mixte (présentiel et distanciel) dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 09/09/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		X		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			X	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			X	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	X			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			X	PROVOST Patrick	

TOTAL 17 1 9
TOTAL VOTANTS 18
TOTAL VOIX 27

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210921-DEL50-2021-DE
Date de télétransmission : 28/09/2021
Date de réception préfecture : 28/09/2021

DELIBERATION N°50/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 16-312 : MOUTIERS – Montgalgan - Colombier

Demandeur : MOUTIERS

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 2028

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année puis 2 %

L'EPFL porte pour le compte de la commune 1.2 ha de foncier sur le coteau de la combe du Colombier. La commune a établi un partenariat avec l'OPAC qui possède 5 barres d'immeubles sur le secteur de Montgalgan sur 0.98 ha à proximité. Ce secteur représente un potentiel d'environ 86 logements dont 50 en réhabilitation avec déconstruction partielle des bâtiments de l'OPAC et 36 sur le site de la combe du Colombier.

La commune demande à l'EPFL d'acheter à l'OPAC les parcelles sises sur Montgalgan avec les bâtiments qui seront sans doute tous démolis.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
MOUTIERS	C731 C752	489 rue A BORREL Montgalgan d'aval	3 113 m ² 2 025 m ²	bâti bâti	Ubb Ubb	Évalué à 2 300 000 €
TOTAL			5 138 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 27/09/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210921-DEL50-2021-DE
 Date de télétransmission : 28/09/2021
 Date de réception préfecture : 28/09/2021